

□

LE TRAVAIL POUR LOI, L'HONNEUR COMME GUIDE.

Cette fière devise de l'Ecole Militaire InterArmes, inscrite au sanctuaire du musée du souvenir des écoles de Coëtquidan, est la réplique fidèle de celle que le visiteur voit gravée dans le marbre à l'entrée de l'école de Saint-Maixent.

Choisie en 1922 par l'école militaire d'infanterie et des chars de combat (EMICC), elle fut laissée en héritage à l'association, la Saint-Maixentaise puis à l'Epaulette.

Elle fut offerte en partage à l'Ecole Militaire InterArmes le 28 octobre 1967, décision qui devait être approuvée par le Ministre des Armées le 4 mars 1968.

En faisant sienne cette devise, l'Ecole Militaire InterArmes se veut la digne héritière des traditions de volonté dans le travail et de comportement exemplaire.